



## Burtigny: voilà les Matagasseries

Samedi, dès 16h, la salle communale accueillera une succession de spectacles variés et destinés à un public de tous âges. La manifestation débutera à 16h par une heure de contes, suivie par les prestations d'un clown. A 18h, Doris Sergy interprétera des chants classiques. A 20h30, place sera accordée au théâtre, avec Christophe Nicolas et *Les bonnes intentions* (photo). Il y sera question, avec humour, des relations qui hantent le quotidien de chacun. La soirée se poursuivra avec Wednesday, orchestre rock. RD

## Mies: Fête lacustre

Samedi et dimanche, la plage de Mies est en fête. Un château gonflable et un carrousel seront installés pour les enfants. Buvette, crêpes, bar, saucisses et frites, pizzas, artisans seront à disposition. Un Orchestre et un DJ mettront l'ambiance. Rens. [www.amicaledemies.ch](http://www.amicaledemies.ch)

Dès l'automne, les déchets de Mollens et Berolle seront collectés sur le site ballensard.

# Ballens La déchetterie sera intercommunale

**B**allens, Berolle et Mollens vont faire déchetterie commune. Les organes délibérants des trois communes viennent de valider ce projet. La solution retenue est l'amélioration du site existant de Ballens: nouvelles benes et accès optimisé avec la mise en place d'un sens unique. La nouvelle sortie débouchera sur la route de Bière, via un chemin jouissant d'une bonne visibilité sur la route. Les montants de ces travaux sont estimés à 30 000 francs, répartis à 20% pour Ballens, 40% pour Berolle et autant pour Mollens. Les frais d'exploitation, sauf ceux de gardiennage, seront répartis selon le nombre d'habitants de chaque commune. L'économie est d'importance. Berolle et Mollens avaient un projet commun de déchetterie, devisé à 200 000 francs. Outre les avantages financiers, ce projet permettra d'augmenter les heures d'ouverture du site, en principe dès l'automne: trois jours par semaine. Contre quelques heures actuellement. La population des trois commu-

nes recevra une information sur la bonne façon de trier les déchets.

Mardi, lors du Conseil général de Ballens, la commission ad hoc a souligné que le projet avait suscité un *«vif débat»*, mais a recommandé d'approuver le préavis. Certains membres de la commission, considérant que Ballens avait une longueur d'avance, n'étaient pas convaincus de la nécessité d'en faire bénéficier les communes voisines. *«La Municipalité se réjouit d'accueillir les habitants de Berolle et de Mollens à la nouvelle déchetterie intercommunale»*, a déclaré le municipal ballensard Christian Croisier. Pour bien montrer qu'il n'y avait pas de querelle de voisinage.

Berolle ne dispose pas d'un centre de collecte clos et celui de Mollens n'est pas correctement zoné. D'où l'idée d'un rapprochement avec Ballens. Les autorités ballensardes ont adhéré au projet, pour autant que leur propre déchetterie soit maintenue et aménagée en conséquence.

JOCELYNE LAURENT



La déchetterie de Ballens va bénéficier d'un coup de jeune. Elle accueillera désormais aussi les déchets de Berolle et de Mollens. Christian Croisier, municipal de Ballens, s'en est réjoui lors de la séance du Conseil général qui a approuvé la convention intercommunale. JLA

## Mies Les loyers Au Sorbier sont-ils excessifs?

**C**omment définir un loyer à 1 350 francs pour un deux-pièces de 54m<sup>2</sup>, 2 300 francs pour un trois-pièces de 93m<sup>2</sup> ou encore un quatre-pièces de 111m<sup>2</sup> à 2 900 francs? Est-ce social, modéré ou calculé au prix juste? La question était au centre des discussions, mercredi, au Conseil communal de Mies. En 2008, l'organe délibérant a accepté de construire Au Sorbier un immeuble de 21 appartements à loyers modérés. Un peu moins de 11 millions ont été consentis pour cet investissement. Claude Figeat, municipal en charge des Finances, a expliqué que *«les loyers étaient environ 30% en dessous du marché, le rendement annuel brut pour la commune sera de l'ordre de 5%. Aucun investisseur privé*



Avec cinq mois d'avance, les locataires pourront emménager en novembre. Tatiana Huf

*ne se lancerait dans un projet avec un tel rendement, a-t-il encore commenté. Des remar-*

*été bonne mais j'ai un sentiment de tristesse. On a un peu loupé la cible. Je retrouve le Mies qui veut se faire un p'tit peu d'argent. Pour moi, cela devait être une opération neutre.*

### Choix politique à faire

La Municipalité a rétorqué que si le Conseil souhaitait que les loyers soient subventionnés, il s'agissait alors d'un choix politique.

Dans la salle, quelques conseillers ont appuyé la Municipalité, estimant les loyers corrects. Ariane Cavin, municipale chargée de l'Urbanisme, a, elle aussi, défendu son projet. *«Vu le caractère Minergie du bâtiment, les charges seront*

*moindres. Il est situé au calme. Par ailleurs, deux places de parc (intérieures et extérieures) sont incluses dans le montant.*

Les locataires pourront très probablement emménager courant novembre, soit avec cinq mois d'avance.

Pour l'attribution des appartements, des critères ont été définis (lien avec Mies, date d'envoi du dossier, certificat de salaire...).

Quelque 150 personnes ont manifesté leur intérêt pour l'un des douze trois-pièces, six quatre-pièces et trois deux-pièces. Les locataires potentiels n'ont pas encore été informés mais ils ont déjà été sélectionnés.

CONTESSA PIÑON  
[contessa@lacote.ch](mailto:contessa@lacote.ch)

## Mont-sur-Rolle Des finances florissantes

■ Les comptes 2009 de la commune de Mont-sur-Rolle ont été approuvés, mardi, par le Conseil communal. Là où le budget 2009 prévoyait un excédent de charges de 142 000 francs, l'exercice se solde par un bénéfice de quelque 2400 francs, après amortissements supplémentaires d'un peu plus de 320 000 francs et l'attribution à des fonds de réserve de 917 000 francs. La crise n'a donc que peu touché les finances communales. L'impôt sur le revenu a augmenté de 10,6% par rapport à 2008, pour atteindre 6,275 millions de francs - soit la moitié des recettes. Le syndic, Hubert Monnard, s'est félicité de ces chiffres, soulignant que la commune ne bénéficie pas des rentrées fiscales de très grandes entreprises. Le total des recettes atteint 12,207 millions de francs et les charges se montent à 12,209 millions. JUL

## Région Cinq nouvelles communes au Parc naturel Jura vaudois

■ Le «contrat de parc», document fondateur du Parc naturel régional Jura vaudois, a été accepté par cinq communes supplémentaires. Les organes délibérants de Ballens, de Berolle, de Gimel, de Mollens et de Saint-Livres ont dit «oui». Sur 31 communes appelées à se prononcer avant le 30 juin, le Parc Jura vaudois en compte désormais 23. Pour l'instant, une seule commune a dit «non», celle de Moiry.

## Mies La déchetterie suspendue au vote

**Q**uelques inconnues planent encore sur la déchetterie communale de Mies. La mise à l'enquête a suscité des oppositions. Le tribunal est appelé à se prononcer sur ce dossier sensible. D'autant qu'un nouvel élément modifie l'esprit du projet. Si les huit communes de Terre Sainte fusionnent, il est prévu d'aménager quatre points de ramassage de déchets intercommunaux. Et Mies fait partie des villages pressentis pour accueillir l'un de ces points, selon une information donnée mercredi soir par le syndic, Patrice

Engelberts, lors du Conseil communal.

Si le projet de fusion est définitivement accepté le 30 novembre, la Municipalité de Mies reviendra devant le Conseil avec un nouveau préavis. *«Initialement, l'accès à la future déchetterie était réservé aux seuls habitants de Mies, précise le syndic. En cas de fusion, ce ne sera plus le cas, raison pour laquelle nous devons passer par le Conseil. Nous ne voulions pas faire le forçing. Néanmoins, je reste convaincu qu'un point de ramassage est nécessaire.*

COPIN



Si les villages de Terre Sainte acceptent la fusion, il est possible que Mies accueille un point de collecte intercommunal, alors que le projet de déchetterie communale est suspendue à un recours. Tatiana Huf